

## Joueurs ontariens s'entraînant à temps plein chez TOP

Mise à jour le 23 octobre 2018

Règle votée à l'unanimité par la commission des entraîneurs en juin 2018 pour les joueurs ontariens qui s'entraînement à temps plein chez TOP

Athlètes ontariens s'entraînant à temps plein chez TOP, qui résident en Ontario et qui ont une licence active de l'Ontario:

- × Pourront participer aux tournois limités au Québec
- × Pourront participer aux étapes du circuit de sélection intérieur et extérieur
- × Pourront représenter TOP à la Coupe des CDT
- × Pourront contribuer au calcul des points de classement des CDT de Tennis Canada CES MÊMES ATHLETES :
  - Ne pourront PAS participer aux championnats québécois
- × **Ne pourront PAS** participer et représenter le Québec aux championnats canadiens CES MÊMES ATHLÈTES devront répondre à 3 critères afin d'être en règle avec TQ :
  - × S'entraîner toute l'année chez TOP
  - × S'entraîner dès le début de la saison chez TOP (15 octobre au plus tard)
  - × S'entraîner à plein temps chez TOP

UNE LISTE DE CES ATHLÈTES (étrangés-ontariens) doit être envoyée à Tennis Québec <u>au plus tard</u> <u>le 15 octobre</u> de chaque année. ...